

M. le président : Y a-t-il d'autres questions ?
M. F. Duval : Quel âge a le témoin ?
M. le témoin : Trente-quatre ans.

(M. Parmentier montre au témoin une basse à pavillon en l'air et à pistons parallèles.)
Le témoin : Oui, monsieur le président.
D. Comment se tenait l'instrument ? — R. Il se tenait à gauche.

teur d'instruments, demeurant à Ruffec.
M. F. Duval : C'est le prédécesseur de M. Gautrot, compris avec lui dans les procès de M. Sax.
M. le témoin : Sans doute, vous avez plaidé avec M. Gautrot et avec M. Guichard, et vous plaidiez encore aujourd'hui avec d'autres, et la solution changera.

M. F. Duval : C'est un homme très compétent pour juger ces questions.
M. le président : Allez-vous asséoir.
17^e témoin. — M. Meffre, professeur au Conservatoire, demeurant à Paris, rue Fontaine-Saint-Georges, 43.
M. le président : Que savez-vous ?

M. le président : Dans quel atelier avez-vous vu des instruments tels que ceux qui sont là, avec le pavillon en l'air et les pistons parallèles?

(M. Parmentier présente au témoin un clavier à pavillon en l'air et à pistons parallèles.)

Le témoin : J'ai vu un instrument de ce genre chez M. Besson, en 1844. C'était à la fin de 1844 ou au commencement de 1845.

D. Cela vous a-t-il frappé? L'avez-vous trouvé nouveau? — R. C'était nouveau pour moi comme forme, mais comme instrument c'était ancien.

D. Vous aviez été auparavant chez M. Sax? avait-il été instrumenté? — R. Non, monsieur.

D. En sortant de chez M. Besson, vous êtes entré chez M. Sax? y avez-vous trouvé cet instrument? — R. Non, monsieur. Voici ce qui s'est passé : Je suis rentré chez M. Sax le dimanche de Pâques de l'année 1845; j'ai fait un instrument de cette forme-là. M. Sax m'a fait le dessin avec son doigt. (Le témoin figure par signes le dessin fait par M. Sax.) Cet instrument était le même que celui que j'avais vu chez M. Besson. Seulement il avait deux tours, tandis que celui-ci (Le témoin désigne le clavier Besson) n'en avait qu'un. Quant au son, je ne sais pas s'il avait le même ton. Il était un peu plus court et il avait la disposition parallèle des pistons.

D. Que vous a dit M. Sax en vous faisant faire cet instrument? — R. Il m'a dit : « Faites-moi un instrument comme ceci. (Le témoin montre avec son doigt la forme du saxotromba), et vous ne le quitterez que quand il sera fini. » J'ai quitté à deux ou trois heures du matin.

D. Vous n'avez pas fait d'observations? — R. Non, monsieur.

D. Vous n'avez pas dit que c'était un instrument semblable à celui de chez M. Besson? — R. Non, monsieur. M. Sax m'a fait faire un instrument à deux tours; mais sauf les deux tours, c'était semblable.

D. Eh bien, vous avez dû vous faire cette réflexion? — R. Oui, je me la suis faite à moi-même. Pour moi, il n'y avait que la différence d'un tour de plus.

M. le président : Quel est le nom qu'on a donné à l'instrument que vous avez fabriqué chez M. Sax?

Le témoin : Il l'a appelé saxo-tromba.

M. le président : C'est pour cet instrument que M. Sax a pris un brevet en 1845?

Le témoin : J'ai fabriqué cet instrument à Pâques ou à peu près à cette époque, et je ne l'ai quitté que lorsque je l'ai eu fini, à deux heures du matin.

M. le président : Et quand M. Sax a pris un brevet, vous n'êtes pas allé lui dire : « Comment! vous prenez un brevet pour cet instrument? mais je l'ai vu chez M. Besson. »

Le témoin : La pensée ne m'en est pas venue, mais quand elle me serait venue, je ne me serais pas même permis de le dire.

M. le président : Enfin, cela a dû vous frapper?

Le témoin : Un ouvrier, malheureusement, ne se mêle pas des affaires de son patron. Je croyais même que M. Sax avait pris son brevet dans la même semaine où j'ai fabriqué l'instrument, et ce n'est que plus tard que j'ai su qu'il ne l'avait pris que quelques mois après. Ainsi je ne m'occupais pas du tout de cela.

M. F. Duval : A quelle époque êtes-vous sorti pour la seconde fois de chez M. Sax?

Le témoin : En 1848, lors de la révolution de février.

M. F. Duval : Où êtes-vous entré alors?

Le témoin : Je suis entré à l'Association des facteurs d'instruments dont je faisais partie.

M. F. Duval : Cette association a eu des procès avec M. Sax?

Le témoin : Non, monsieur.

M. F. Duval : Mais si.

Le témoin : Non, monsieur, pas pendant que j'y étais.

M. F. Duval : Etes-vous rentré plus tard chez M. Sax?

Le témoin : J'y suis rentré pour l'Exposition de Londres?

M. F. Duval : Et pendant le temps que vous étiez chez M. Sax, vous connaissiez les procès qui avaient lieu?

Le témoin : J'en ai entendu parler.

M. F. Duval : Et il ne vous est pas venu dans la pensée de révéler aux Tribunaux ce que vous aviez vu?

Le témoin : Je n'ai pas l'idée de venir être témoin quand on ne m'appelle pas.

M. le président : s'adressant à M. Sax : Vous entendez ce que dit le témoin, monsieur? C'est très grave. Avez-vous quelque chose à dire?

M. Sax : En 1845, je lui faisais garder le secret, puisque je le faisais rester la nuit, et il savait très bien ce que je voulais faire de cet instrument.

Le témoin : Je savais que c'était pour le faire essayer le lendemain à la commission militaire.

M. le président : N'avez-vous pas été étonné de toutes les précautions qu'on vous faisait prendre?

Le témoin : Voici ce que M. Sax m'a dit ; il se le rappellera, puisqu'il est là ; il m'a dit : « Vous apporterez votre marteau demain, c'était un dimanche; j'ai travaillé le dimanche, et il m'a dit : « Vous finirez l'instrument sans le finir ni le gratter, parce que j'en ai absolument besoin demain. » Quant à ce qu'il voulait en faire, je n'en savais rien ; je savais que c'était pour le Gymnase, voilà tout.

D. Enfin vous affirmerez que vous aviez fait antérieurement chez M. Besson un instrument semblable? — R. J'ai dit que je l'avais vu. C'est M. Achard qui l'a fait.

D. Il l'avait les pistons parallèles et le pavillon en l'air? — R. Oui, monsieur.

D. Et il était semblable à celui que vous avez fait chez M. Sax le dimanche de Pâques ou un autre dimanche? — R. Oui, monsieur, sauf le tour de plus qu'avait celui que j'ai fait chez M. Sax.

D. Allez-vous asséoir.

27^e Témoin. — M. Guérin, trente-huit ans, artiste au Théâtre-Italien, demeurant à Batignolles, rue Moncey, 4.

D. Vous étiez musicien en 1841 ou en 1839? — R. Oui, monsieur, j'étais brigadier.

D. Que savez-vous? — R. J'ai joué en 1844 un instrument qui s'appelait ophicléide alto; je l'ai joué au jury de l'Exposition de 1844.

M. le président : Voulez-vous chercher dans ceux qui sont là si vous retrouvez la forme de cet instrument?

M. le président : Cet instrument avait-il le pavillon en l'air et les pistons parallèles?

Le témoin : Oui, monsieur le président. Quant à l'instrument lui-même, il m'est impossible de vous dire comment il était; il se tenait à gauche, le pavillon était en l'air et les pistons étaient placés comme ceux qui sont là. (Le témoin désigne des pistons placés parallèlement au pavillon.) J'ai eu le malheur de me tromper une fois d'expression; mais enfin c'est bien comme je dis.

D. N'avez-vous pas été chargé par M. Besson d'aller dans les régiments et dans les casernes pour placer des instruments de ce genre? — R. Non, monsieur... Ah! oui, je me rappelle maintenant que je suis allé effectivement dans plusieurs régiments, aux baraquements des Invalides et à la caserne de Reuilly. Effectivement j'y suis allé.

D. Quand M. Sax a pris un brevet, avez-vous pensé que c'était pour le même instrument que celui que vous aviez joué? Ne vous êtes-vous pas dit cela? — R. Je ne connais pas le brevet de M. Sax. Je ne lui ai connu que par les procès.

D. Comment s'appelait l'instrument dont vous aviez joué? — R. C'était un ophicléide alto en mi-bémol.

D. N'avez-vous pas été de la musique de M. Sax? — R. J'en suis encore.

D. N'avez-vous jamais parlé de M. Sax de l'instrument dont vous aviez joué? — R. Je ne lui en ai jamais parlé, ou je ne me le rappelle pas.

M. le président : Allez-vous asséoir.

28^e Témoin. — M. Hls de Montvilliers (Jules-Edouard), trente-huit ans, professeur de musique, demeurant à Paris, rue Beauboulevard, 28.

M. le président : N'avez-vous pas, en 1842, joué d'un cornet à gros pistons à pavillon en l'air?

Le témoin : Oui, monsieur.

D. Les pistons étaient-ils parallèles au pavillon? — R. Oui, monsieur.

D. Est-ce que M. Sax a fait breveter cela? — R. Non, monsieur, ce n'était pas la même forme.

D. Quel est l'instrument dont vous avez joué? (M. Parmentier présente au témoin un cornet à gros pistons courts.)

Le témoin : désignant cet instrument : C'est celui-ci parfaitement.

M. Besson : Tous ces gros pistons sont sans angles.

M. le président : Quelle est la différence, suivant vous, entre cet instrument et celui de M. Sax?

Le témoin : C'est que le pavillon, étant en l'air, se trouve posé comme ceci dans le cornet. (Le témoin prend le cornet et montre que le pavillon est à gauche de la tige.) Les pistons sont horizontaux. C'est à peu près le même système. Les autres instruments dont j'ai joué sont des clavivores et ont le pavillon en l'air comme l'ophicléide.

D. Avez-vous joué du clavivore? — R. Oui, monsieur, en 1841 et 1842. M. Guichard faisait alors des clavivores dont les pistons étaient sur le côté. (Le témoin montre le clavivore de M. Guichard.) Il y en avait deux en bas et un en haut. M. Besson m'en a fourni un après, qui avait les pistons parallèles au pavillon.

D. A quelle époque? — R. C'était lorsque j'étais professeur à l'École du commerce, dirigée par M. Blanqui, en 1843 ou 1842, presque immédiatement après celui que j'avais eu de chez M. Guichard. M. Guichard faisait les pistons longs de cette manière. (Le témoin montre les pistons sur le clavivore de M. Richard.) M. Besson faisait les cylindres droits.

D. Et par la disposition, c'était la même chose que dans les instruments de M. Sax? — R. Oui, monsieur.

D. Eh bien, quand M. Sax s'est fait breveter, qu'avez-vous pensé? — R. Rien du tout.

D. Mais pourquoi M. Besson n'a-t-il pas pris lui-même un brevet? — R. M. Besson m'a dit à cette époque : « Je suis en mauvaises affaires, il m'est impossible de prendre un brevet, je suis totalement ruiné; du reste, ce système était parfaitement connu. Il est identique avec celui des sax-horns; ce sont les mêmes pistons; dans la disposition des coulisses, il y a peut-être une différence, mais qui ne signifie rien.

D. Ainsi, vous ne regardez pas les pistons parallèles comme une invention? — R. Ce n'est pas une invention, le clavivore avait cette disposition primitivement.

D. Avant 1843? — R. Oui, monsieur.

D. Chez qui en avez-vous vu? — R. Chez M. Besson et chez M. Gauthrot, ou chez son prédécesseur M. Guichard. On en faisait en mi-bémol et en ut et si, et il y en avait avec des tons de renchangement.

29^e Témoin. — M. Depuille, quarante-deux ans, propriétaire, demeurant à Paris, rue Dauphine, 4.

M. le président : Que savez-vous?

Le témoin : En 1842, j'ai acheté un instrument à M. Besson; j'ai demandé deux pavillons parce que j'avais la vue un peu faible et que le pavillon me gênait pour jouer.

D. On montre au témoin le cornet à gros pistons courts et à pavillon en l'air.

D. Est-ce là votre instrument? — R. Il était identiquement pareil à celui-ci.

M. F. Duval : Celui qui est là a été fabriqué nouvellement.

M. le président : Le témoin dit que le sien était tout-à-fait pareil. On voit bien que sur celui qui est là le pavillon est neuf, on voit qu'il sort du feu.

M. Besson : Monsieur le président, j'ai laissé moi-même le pavillon brut exprès pour éviter le doute.

M. le président : On n'a retrouvé que le corps de l'instrument, le pavillon a été perdu; en conséquence on en a refait un. (S'adressant au témoin.) Mais vous reconnaissez bien cette disposition-là?

Le témoin : Je le crois bien, c'est moi-même qui l'ai commandé ainsi.

M. Besson : C'était une fauteur à cette époque-là, que le pavillon en l'air et les pistons parallèles.

30^e Témoin. — M. Hugo, quarante-deux ans, artiste de la garde de Paris, caserne quai des Célestins, n° 26, à Paris.

M. le président : Que savez-vous?

Le témoin : J'ai eu un cornet à pistons à la fin de 1841, au moment où j'étais aux 7^e lanciers.

D. Le pavillon était-il en l'air? — R. Oui, monsieur le président.

D. L'instrument était-il comme celui qu'on vous présente? (On montre au témoin un cornet à gros pistons courts et à pavillon en l'air.) — R. Oui, monsieur, c'est cela.

D. Était-ce nouveau? — R. Je n'en sais rien. C'est le régiment qui m'a fourni cela; positivement je l'ai eu; c'est moi qui l'avais demandé.

D. Il parait qu'on en avait déjà fait. Qu'est-ce qui vous a donné cette idée-là? — R. J'en ai eu de différentes manières; je ne sais pas pourquoi; et je m'imaginai qu'à cheval c'était plus commode, parce que j'étais dans la cavalerie.

D. Vous avez demandé chez M. Besson; vous a-t-il dit alors qu'il en avait un de tout prêt, de tout fait? — R. Je ne me rappelle pas.

D. L'assurance sur vous-même? — R. Je ne puis vous assurer si j'ai commandé ou si on me l'a envoyé; mais ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai eu en 1841 ou 1842.

31^e Témoin. — M. Jacquot, trente-quatre ans, chef de musique au 5^e d'artillerie, en garnison à Besançon.

M. le président : A quelle époque avez-vous vu pour la première fois des instruments à pistons parallèles?

Le témoin : En 1843, au camp de Piélan, en Bretagne.

D. Qui les avait? — R. Ce sont trois caisses que le général de Rumigny avait fait venir. Il a demandé à M. Fernet et à moi d'essayer ces instruments. J'étais alors premier piston; j'essayais les petits instruments et M. Fernet les gros.

D. Était-ce nouveau? — R. Je ne savais pas; c'était la première fois que j'en voyais.

D. Les a-t-on adoptés? — R. On les a adoptés un peu par force. M. le général de Rumigny...

D. Enfin on les a adoptés? — R. Pas chez nous.

D. Quand vous avez vu, plus tard, les instruments Sax, n'avez-vous pas été étonné? — R. Ceux-là venaient de chez M. Sax.

D. Quelle en était la disposition? — R. C'était un instrument de basse; c'était cette disposition-là. (Le témoin prend un gros instrument à pistons parallèles qu'il désigne.) Mais les instruments étaient plus gros.

M. le président : Je vais dire au Tribunal quel est l'intérêt pour nous de cette constatation. M. Sax n'a de brevet valable qu'en 1845, et il avait envoyé en 1843 les instruments dont on parle.

M. Ferdinand Duval : Cette observation a déjà été faite. Nous avons répondu et nous répondons par une lettre du général de Rumigny qui établit que c'étaient les instruments brevetés en 1845 que M. Sax a alors envoyés, et non pas ceux de 1843. Cela a été déjà jugé.

(M. Parmentier montre au témoin de gros pistons courts sans angles.)

Le témoin : Oui, monsieur, ce sont ceux-là.

M. le président : Quel est l'intérêt de ces questions? Il s'agit pas des pistons à suppression d'angles.

M. Ferdinand Duval : Ce brevet là est mort en 1843.

M. Besson : Si monsieur le président veut me permettre, je vais dire au Tribunal quel est l'intérêt de ces questions. M. Sax a prétendu que la suppression d'angles qu'il avait fait breveter en 1843 lui appartenait encore à titre de coordination avec un autre brevet par son brevet de 1843; j'ai pensé alors bien lui d'appeler des témoins pour déposer sur les pistons brevetés en 1843 par M. Sax, et que j'ai fait toujours avant lui.

M. le président : Ce ne sont pas les pistons parallèles.

M. Besson : Non, monsieur le président, mais on me les saisis. On m'a saisi des pistons isolés de cette sorte...

M. Senard : Et en vertu d'un brevet qu'on déclare mort.

M. Besson : Et en vertu d'un brevet qu'on déclare mort. Il faut bien que je sache pourquoi, et que je montre au Tribunal que ces pistons étaient connus. Voilà pourquoi j'ai fait saisir ces témoins-là.

M. le président : M. Sax : Monsieur Sax, pourquoi avez-vous fait saisir ces pistons-là?

M. Sax : Les pistons qu'on a saisis étaient faits pour être adaptés à des instruments à pistons parallèles.

M. le président : On élucidera la question. (Au témoin.) Allez-vous asséoir.

33^e Témoin. — M. Germain, quarante-six ans, ouvrier facteur, demeurant à Paris, rue du Faubourg Saint-Martin, 50.

M. le président : Ce sont les mêmes questions, M. le président qu'au précédent témoin. Le témoin n'a-t-il pas fait avec 1843, avec M. Hahn et plusieurs autres ouvriers, les pistons sans angles dont il s'agit?

Le témoin : Oui, monsieur.

M. Senard : Ce sont ceux qui sont là?

Le témoin : Oui, monsieur.

M. le président : Il est inutile de répéter les mêmes questions davantage.

M. Senard : Oui, monsieur le président. Il y a encore un témoin, M. Pelletier, qui déposerait la même chose.

M. F. Duval : Ce sont les ouvriers de nos adversaires.

M. Senard : Ce sont des ouvriers, je ne sais pas de quel Tribunal n'en appréciera pas moins leur témoignage.

L'audition des témoins est terminée.

Dans notre prochain numéro nous donnerons les plaidoiries.

BOURSE DE PARIS DU 7 AOÛT 1858.

3 0/0	Au comptant, Der c.	68 85	Hausse	0 05
	Fin courant,	68 60	Hausse	0 05
4 1/2	Au comptant, Der c.	96 60	Hausse	0 05
	Fin courant,	96 70	Hausse	0 10

AU COMPTANT.

0/0	88 50	FONDS DE LA VILLE, ETC.
4 0/0	84	Oblig. de la Ville (Emprunt 25 millions, 1093)
4 1/2 0/0	96 60	— de 50 millions, 1098
4 1/2 0/0	96 60	— de 60 millions, 1098
3 0/0	3400	— de 60 millions, 1237
Crédit foncier de Fr.	610	Oblig. de la Seine...
Credit mobilier	630	Caisse hypothécaire...
Comptoir d'escompte	675	Quatre canaux...
		Canal de Bourgogne...
		VALEURS DIVERSES.
Piémont, 5 0/0 1856	89 50	Caisse Mirois...
Oblig. 1853, 3 0/0	34	Comptoir Bonnard...
Esp. 3 0/0 Dette ext.	42 3/4	Immob. Rivoli...
Dito, Dette int.	—	Gaz, C. Parisienne...
Dito, pet. Coup.	—	Omnibus de Paris...
Nouv. 3 0/0 Diff.	27 3/4	C. imp. de voit. de pl.
Rome, 5 0/0	90 7/8	C. imp. de Londres.
Naples (C. Rothsch.)	113 2/3	

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Orléans	4277 50	Ardennes et l'Oise	438
Nord (ancien)	925	(nouveau)	—
(nouveau)	787 50	Graissac à Beziers	162
Est	663 75	Bessèges à Alais	—
Paris à Lyon et Médit.	778 75	— ditto	—
Midi	521 25	Société autrichienne	632
Ouest	603 75	Central-Suisse	—
Lyon à Genève	—	Victor-Emmanuel	418
Dauphiné	520	Chem. de fer russes	—

Aujourd'hui dimanche 8 août, fête d'Auteuil au bois de Boulogne, jeux divers, bal et feu d'artifice. — Fête de Levallois, par Courcelles. Cinq départs par le chemin de fer, rue Saint-Lazare, 124. — Aujourd'hui, divertissement dimanche de la jolies fête de Bellevue; défilé de variétés, bal et feu d'artifice.

— Dimanche, au Théâtre Français (salle des Italiens) l'Ecole des Vieillardes et l'Avaro, par les premiers artistes. — Lundi, le Baron Leffeur et les Doigts de Fée.

— Aujourd'hui, à l'Opéra-Comique, la 15^e représentation de la Fiancée, opéra comique en trois actes, par M. Serbe, musique de M. Auber. Les rôles de l'ouvrage seront joués par Ponchard, Delannay, Cro-G., Boulart et Réville. Le spectacle commencera par le Châlet.

— Ce soir, au Vaudeville, 1^{re} représentation de Mon Nier Ducl, comédie en un acte. — M^{lle} Marie Lejeune débute dans le rôle de Marion. — La Dame aux Camélias, le chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas fils. On commencera par Triplet. — 1^{re} représentation (reprise) de la Bataille de la Vie, l'œuvre la plus jolies comédies de M. Mélesville et de Gov. Cette pièce aura pour principaux interprètes M^{lle} Parade, Aubert, Clémont, M^{lle} S.-Marc, Pierson.

— Au théâtre de l'Ambigu-Comique, tous les soirs les Fugitifs, drame en six actes et neuf tableaux. A huit heures et dix minutes, les Epyadères, ballet-féerique; à neuf heures et dix minutes, les Janglers; à dix heures et dix minutes, la Grande Paix, opéra en cinq actes. — Le spectacle commencera par le Châlet à onze heures, au Maréchal. Chaque dame, munie d'un billet pris au bureau, reçoit en entrant un jeu de cartes et une table des principales scènes du grand drame de M. Deleurye Bourgeois et Ferdinand Dugue.

SPECTACLES DU 8 AOÛT.

OPÉRA. — L'Avaro, l'Ecole des Vieillardes. OPÉRA-COMIQUE. — La Fiancée, le Châlet. VAUDEVILLE. — Les Femmes d'Alger, Trop Beau. VARIÉTÉS. — L'Uchière, Vert-Vert, Feu Follet, Drian d'indes. GYMNASE. — La Balance, l'Honneur est satisfait. PALAIS-ROYAL. — Le Fils de la Belle au Bois dormant. PORTE-SAINTE-MARTIN. — Jean-Bart. AMBIGU. — Les Fugitifs.

